

1. SITUATION COVID – LA RENTRÉE

- La documentation est disponible sur le site de L'APL sous l'onglet Documents / Bureau des délégués.
- Nous n'avons pas toutes les réponses actuellement, nous continuons à être à la recherche de réponses.
- Le groupe Facebook est une source utile d'informations rapides.
- N'hésitez pas à nous transmettre vos questions par courriel.

2. AMPLITUDE ET TÂCHES

- Déterminer **l'amplitude école**; utiliser le Communiqué APL # 01a, 01b ou 01c
- Faire la proposition de cette amplitude en CPE (exemple : Communiqué APL # 01a, 01b ou 01c)
- Utiliser le Communiqué APL #2a pour obtenir une description **plus détaillée des éléments de la tâche** ET pour rafraîchir les **notions de TNP obligatoire et de TNP au choix**.
- Au besoin, consulter les « nouveaux » exemples (modifiables) de proposition de CPE pour vous aider à formuler des propositions « Tâche-COVID » ou « Dépassement de la tâche » → [Documents / Documents de référence / CPE / Types de Recommandations]
- Pour la confection et la vérification de votre tâche, utiliser le Communiqué APL #02a, 02b ou 02c et les documents disponibles sous la rubrique **Tâche** sur le site de l'APL (lignery.ca) sous [Documents / Documents de référence / Tâche] ou directement en utilisant *Les Nouvelles APL* dans le *Fil de nouvelles* sur la page d'accueil.
- Nous serons disponibles avant le Bureau des délégués virtuel du 15 septembre à compter de 18 heures pour répondre à vos questions sur la tâche, s'il y a lieu.
- Organisation de la libération d'une partie de la surveillance en rotation (tâche éducative) des enseignantes et des enseignants** : Consulter le document de travail **A2122-BD-10** pour vous guider dans cette opération.

3. MODIFICATIONS DU RÉGIME PÉDAGOGIQUE POUR L'ANNÉE 2021-2022

- La Gazette Officielle de mai 2021 (A2122-BD-07) précise les modifications apportées au Régime pédagogique pour l'année scolaire 2021-2022 afin de tenir compte de l'état d'urgence sanitaire actuel et des répercussions que ce dernier engendre dans le réseau de l'éducation.

4. ASSURANCE – CONSULTATION SUR LES PRINCIPES

- La consultation sur les principes se tiendra dès la rentrée.
- Inviter les enseignantes et les enseignants à participer en grand nombre.

5. NÉGO 2020 – ÉTAT DE SITUATION

- La FSE et le CPNCF se sont entendus pour **l'application immédiate** de certaines mesures dans les milieux (Entente sectorielle) Le document **A2122-BD-08** fait état des mesures applicables dès la rentrée 2021-2022
- Le CGN (Conseil général de négociation) a convenu d'une « proposition de règlement global. Cette proposition sera présentée aux membres lors d'une **Assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 28 septembre 2021**. La convocation et les modalités d'inscription vous seront communiquées en septembre.

6. ASSEMBLÉE ANNUELLE – FONDS FTQ

- Celles et ceux qui le désirent peuvent nommer, à titre de « fondé de pouvoir », une personne qui assistera à l'assemblée générale du Fonds FTQ. Pour l'APL, M. Guy Poissant peut exercer, en leur nom, les droits de vote attachés à leurs actions.
- Nous vous invitons à signer et à numériser les procurations et à les acheminer à L'APL par courriel à l'adresse suivante : z27_lignery@aplcsq.net **avant le 10 septembre 2021**.

7. BUDGET DE DÉLÉGUÉS

- Compléter le rapport de dépenses 2020-2021 et l'acheminer à L'APL avant la fin août 2021. Une lettre à cet effet a été envoyée à la personne responsable du budget 2020-2021.

8. ÉLECTION DES MEMBRES DU CE

- Les membres du CE doivent être élus au cours du mois de septembre. Depuis le 1^{er} juillet 2017, l'assemblée générale de l'école peut élire des membres substitués au CE.
- Combler les postes vacants (délégués, CPE, EHDA, perfectionnement ...).

9. PRÉSCOLAIRE – ENTRÉE PROGRESSIVE ET ACCUEIL

- Remettre l'invitation à compléter le questionnaire du préscolaire (Entrée prog, Accueil de mai-juin, Horaire 2021-2022) à une enseignante ou un enseignant du préscolaire et lui demander de le compléter. Attirer son attention sur le fait que cette année le questionnaire sera complété en ligne.

10. POUR AFFICHAGE

- Afficher les documents
- Le retrait préventif de l'enseignante enceinte
 - Assurance-emploi : Quel revenu dois-je déclarer ?
 - Présentation de l'application « Appliprof » et le lien pour le téléchargement – Compilation des heures de formation faites par les enseignantes et les enseignants.

PROCHAIN BUREAU DES DÉLÉGUÉS (en mode virtuel) LE 15 SEPTEMBRE 2021

Veuillez nous transmettre le nom de vos délégués et substitut(s) 2021-2022, si ce n'est déjà fait.

Vous retrouverez tous les documents remis au Bureau des délégués sur notre site web (www.lignery.ca) sous l'onglet Documents / Bureau des délégués

Bonne rentrée !

